



Envoyé en préfecture le 23/08/2021

Reçu en préfecture le 23/08/2021

Affiché le 23/08/2021

ID : 011-211101951-20210819-332021-DE

2021/252

COMMUNE DE LAURABUC – DEPARTEMENT DE L'AUDE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N° 33/2021**

**Date convocation** : 12.08.2021  
**Nombre de conseillers** : 11  
**En exercice** : 10

**Présents** : 6  
**Votants** : 10

L'an deux mille vingt et un, le dix-neuf août à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de Laurabuc, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Cédric LEMOINE, Maire.

**Présents** : Mesdames : Anne-Laurence FRULLINI - Aude SALVAT-LÔ, conseillères municipales.

Messieurs : Omar AÏT MOUH, 1<sup>er</sup> Adjoint - Michel COURTESSOLE - Jean-Pierre PLANCADE, conseillers municipaux.

**Procurations** : Marie-France LOISEL à Omar AÏT MOUH - Sylvie THUBIÈRES à Anne-Laurence FRULLINI - Olivier JURADO à Cédric LEMOINE - Bernard VIÉ à Jean-Pierre PLANCADE.

**Secrétaire de séance** : Michel COURTESSOLE.

**Objet : Cotisation 2021 C.A.U.E. de l'Aude.**

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée délibérante que le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Aude, dispense des conseils neutres et gratuits par leur équipe d'architectes, d'urbanistes, de paysagistes, de géographes et de conseillers info-énergie aux collectivités.

La cotisation 2021 s'élève à 0.20 euros par habitants, soit pour notre commune de 415 habitants à 83.00 euros.

Le conseil municipal après avoir délibéré à l'unanimité

**Décide** de cotiser au C.A.U.E de l'Aude au titre de l'année 2021 pour une cotisation de 0.20 euros par habitant ;

**Autorise** Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires et conventions avec le C.A.U.E de l'Aude.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme, au registre sont les signatures.

Le Maire,

Cédric LEMOINE.

